

COMMUNE DE TOULOUGES  
66350

**COMPTE RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 13 FEVRIER 2018**

L'an deux mille dix-huit et le treize février à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Toulouges, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil Municipal, située Parc de Clairfont, sous la présidence de Monsieur Jean ROQUE, Maire.

**Présents :** Jean ROQUE, Mireille REBECQ, Gaston COUBRIS, Elise ROUBY, Laurent ROSELLO, Gérard CASTANY, Laëtitia SOUNIER, Hélène GODET, Pierre MONTEL, Danielle PONCET, Jean SEGARRA, Roselyne BARANDE, Marie-France MIR, Bernard PAGES, Marie-Claude GASCON, Françoise BRUNET, Rachid ABDOUCHE, Marc VALETTE, Florence HOSTAILLE, Catherine BRET, Arnaude HINGRAY, Franck DE LA LLAVE

**Absents excusés ayant donné procuration :** Annie GRANDEMANGE procuration à Catherine BRET

**Absentes excusées :** Bernadette CARDIN-MADERN, Catherine DUMAS

**Absents :** Claude CID, Hervé MASSE

**Secrétaire de séance :** Françoise BRUNET

Le quorum étant atteint, le Maire procède à la lecture du compte-rendu du précédent Conseil municipal, lequel est approuvé sans aucune réserve.

Jean ROQUE énonce ensuite les décisions qu'il a prises dans le cadre de sa délégation :

- 2017/45 Contrat de prestation avec l'association "les amis de l'Orchestre de Catalogne" - Voeux à la population du 14 janvier 2018
- 2017/46 Association DRECERES – convention de prestations pluriannuelle 2018/2020 – prix de journée 305 € pour 84 jours d'intervention en 2018
- 2017/47 Association DRECERES – avenant n° 1 à la convention de prestations pluriannuelle 2018/2020 – Travaux effectués à la Verte Devèze du 8 au 12 janvier 2018, pour un prix journée de 305 €
- 2017/48 Convention relative à l'utilisation des équipements sportifs municipaux par le collègue François MITTERRAND de Toulouges année scolaire 2016/2017, d'une durée de 3 ans et renouvelable par tacite reconduction et par année scolaire.
- 2017/49 Mission de maîtrise d'oeuvre complète pour les travaux d'extension de l'école élémentaire Jean JAURES, attribuée à la SARL d'ARCHITECTURES TALLER 3. Le forfait de rémunération s'élève à 10 % du montant HT des travaux.
- 2017/50 Extension de l'école élémentaire Jean Jaurès – Mission CSPS attribuée à APAVE pour 4 200 € HT
- 2017/51 Extension de l'école élémentaire Jean Jaurès – Mission Contrôle Technique attribuée à APAVE pour 6 800 € HT
- 2018/01 Convention de mise à disposition à l'Association Ecole Toulouges Catalan XIII du local situé 7 Place Abelanet à titre gratuit, pour une durée de 1 an.
- 2018/02 Extension de l'école élémentaire Jean Jaurès – Mission de désamiantage et de démolition de l'immeuble situé 1 avenue Maillol - attribuée à la Société SEMPERE ET FILS pour un montant de 24 890 € HT
- 2018/03 Convention de mise à disposition de la salle de conférence du 2ème étage du pôle culture El Mil·lenari, à la Cobla Tres Vents, pour une durée de 1 an, à titre gracieux
- 2018/04 Aménagement du Parc Esparre – Mission CSPS attribuée à la SARL MIQUEL COORDINATION pour un montant de 900,00 € HT
- 2018/05 Réhabilitation de la Maison Esparre – Mission de Maîtrise d'Oeuvre attribuée au Bureau d'Etudes Frédéric FERREY pour un taux de rémunération fixé à 7 % du montant des travaux HT.
- 2018/06 Rétrocession de la concession n° 1355 – Casier n° 29 – Groupe P, demandée par Jean-Pierre MARTINEZ pour un montant de 1 125,00 €.

## ORDRE DU JOUR

### I / FINANCES

#### 1 – Budget annexe parking CO – constatation de l'excédent de clôture pour reversement au budget principal de la commune

Mireille REBECQ, 1ère adjointe, rappelle à l'Assemblée que le compte administratif 2017 du budget annexe Parking Co a fait ressortir un excédent de clôture, d'un montant de 20 567,16 €.

Elle propose que cet excédent soit reversé au Budget Principal 2018 de la Commune.

Vote pour à l'unanimité.

#### 2 – Association Tennis de Table Toulouges-Canohès – participation au financement d'un contrat unique d'insertion version CAE

Gaston COUBRIS, adjoint au sport, informe l'Assemblée que la section de Tennis de Table Toulouges – Canohès, sollicite la commune pour une aide au titre du financement d'un nouveau "Contrats Unique d'Insertion" qui a été signé le 1er septembre 2017 et qui prend fin le 29 juin 2018.

A ce titre, il est proposé pour les associations intercommunales aidant à l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle et sociale, une aide de 25% du résiduel à leur charge, plafonnée à hauteur de 20 heures hebdomadaires, sur présentation de tous les justificatifs et pour la durée du contrat. Ce montant suivra l'évolution du SMIC.

Vote pour à l'unanimité.

#### 3 – Opération PASS'SPORTS

Gaston COUBRIS, adjoint au sport, explique à l'Assemblée que dans le cadre de l'opération « Pass'sports », lancée en septembre 2011 et renouvelée annuellement, il convient de prendre une délibération pour individualiser les montants dus à l'Association Toulouges Basket, l'Association "La Plume Toulougienne", "l'Association USAT JUDO", "l'Association Roussillon Football Canohès-Toulouges", "l'Association ETC XIII", "l'Association Gym d'Entretien" et "l'Association USAT TENNIS".

Gaston COUBRIS rappelle qu'il s'agit d'une aide de 50,00 € par nouvelle inscription.

Les crédits seront prévus au Budget 2018, article 6574. Cette répartition est la suivante :

Association	Nombre	Montant	Total
Association Toulouges BASKET	7	50,00 €	350,00 €
Association La Plume Toulougienne	3	50,00 €	150,00 €
Association USAT JUDO	18	50,00 €	900,00 €
Association Roussillon Football Canohès-Toulouges	5	50,00 €	250,00 €
Association ETC XIII	3	50,00 €	150,00 €
Association Gym d'Entretien	1	50,00 €	50,00 €
Association USAT TENNIS	19	50,00 €	950,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>56</b>		<b>2 800,00 €</b>

Vote pour à l'unanimité.

#### **4 – Restaurant scolaire – vote d'un tarif d'accompagnant**

Elise ROUBY, adjointe à la jeunesse, en charge de la restauration scolaire, rappelle à l'Assemblée que depuis le 1er novembre 2017, la commune de Toulouges a mis à disposition de l'UNAPEI 66 des locaux, au sein de l'école élémentaire Jean Jaurès, afin d'accueillir des enfants âgés de 7 à 11 ans et présentant des troubles du spectre autistique.

Certains de ces enfants déjeunent au restaurant scolaire, ce qui nécessite la présence d'accompagnateurs.

Elle demande au Conseil Municipal de voter un tarif "accompagnant" qui sera réservé à la facturation des repas des adultes dont la présence est nécessaire et justifiée auprès de certains enfants.

Elle propose à l'Assemblée de fixer ce tarif à 5,02 €.

Vote pour à l'unanimité.

#### **5 – Création d'une classe à l'école maternelle Ludovic Massé – demandes de subventions**

Mireille REBECQ, 1ère adjointe, explique que, devant l'effectif grandissant des élèves de l'école maternelle Ludovic Massé, les élus de la commune souhaitent construire une 9ème classe pour la rentrée 2018.

Ces travaux, consistant en la création d'une classe et d'un dortoir, seront réalisés sur l'actuelle bibliothèque avec une extension sur l'espace vert existant. Le montant prévisionnel des travaux est de 133 000,00 € HT soit 160 000,00€ TTC

Ce projet pourrait être subventionné par l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local et par le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales au titre de l'Aide à l'Investissement Territorial.

Elle demande au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à déposer ces deux demandes de subvention.

Vote pour à l'unanimité.

#### **6 – Réhabilitation de la Maison Esparre – demande de subventions**

Mireille REBECQ informe l'Assemblée que le montant prévisionnel des travaux de réhabilitation de la Maison Esparre s'élève à 100 000,00 € H.T. Ce projet pourrait être subventionné par la Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées-Orientales et par le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales au titre de l'Aide à l'Investissement Territorial.

Elle demande donc au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à déposer ces demandes de subventions.

Vote pour à l'unanimité.

#### **7 – Réalisation d'une résidence intergénérationnelle – Restaurant seniors – Demandes de subventions**

Mireille REBECQ rappelle que la future Résidence Intergénérationnelle sera dotée en rez de chaussée :

- d'un restaurant destiné aux aînés avec une salle de convivialité seniors de 170 m<sup>2</sup>,
- d'un service public communal dédié à la Petite Enfance composé d'un relais d'assistantes maternelles (RAM) qui a comme mission d'animer le réseau des 35 assistantes maternelles de la commune, et une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM).

Les travaux relatifs à la création du restaurant seniors pourraient bénéficier d'une subvention du Conseil Régional Occitanie Pyrénées-Méditerranée, dans le cadre du Contrat Unique "Bourg Centre". Perpignan Méditerranée Métropole, pourrait alors, compléter l'aide du Conseil Régional Occitanie.

Elle précise que le montant prévisionnel n'a pas encore été déterminé. Elle demande toutefois au Conseil de délibérer sur le principe et d'autoriser le Maire à déposer ces demandes.

Vote pour à l'unanimité.

### **8 – Ouvrages de distribution d'électricité – Convention de servitudes avec ENEDIS**

Gérard CASTANY, adjoint aux travaux, informe l'Assemblée que la commune doit signer une convention de servitudes sur la parcelle cadastrée AN 145 située Place Louis Lacaze au profit d'ENEDIS, à la suite de la dépose du poteau béton supportant le réseau.

Ces travaux consistent en la pose de câbles électriques en souterrain et en l'implantation de coffrets sur cette parcelle.

Il demande au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer la convention avec ENEDIS.

Vote pour à l'unanimité.

### **9 – Mise en cohérence des statuts de Perpignan Méditerranée Métropole en vue du transfert de la compétence GEMAPI aux Syndicats de Bassin Versant**

Jean ROQUE explique à l'Assemblée que par délibération en date du 21 décembre 2017, le Conseil de Communauté de Perpignan Méditerranée Métropole a approuvé la modification de ses statuts afin de les mettre en cohérence, en vue du transfert de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) aux Syndicats de Bassin Versant.

Conformément à l'article L 5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales il demande au Conseil Municipal de délibérer sur cette modification statutaire.

Vote pour à l'unanimité.

### **10 – Perpignan Méditerranée Métropole – rapport de la Commission Local d'Evaluation des Charges Transférées 2017**

Jean ROQUE informe les élus que la Commission Locale d'Evaluation des Transferts (CLET) s'est réunie le 15 décembre 2017, pour présenter son rapport sur l'évaluation financière des différentes compétences transférées.

Il demande Conseil municipal de donner son avis sur ce rapport, afin de régulariser le versement de l'attribution de compensation 2017. Il rappelle que le montant de l'Attribution de Compensation pour Toulouges s'élève à 83 524,00 €.

Vote pour à l'unanimité, l'approbation du rapport de la CLET.

Séance levée à 21 heures

Le Secrétaire de séance,

Françoise BRUNET